

UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT

Votre quotidien c'est notre priorité !

Lettre du Maire février 2019



Chères Trilportaises, chers Trilportais, comme vous le savez, nous sommes très hostiles à la construction massive de logements sur notre commune. En effet, si nous devons construire des logements sociaux pour respecter la loi SRU du 13 décembre 2001 notamment l'article 55, il aurait été bien plus judicieux de faire en sorte de respecter les objectifs signifiés par l'État pour fluidifier le nombre de logements sociaux dans le temps. Malheureusement, la mauvaise gestion de ce dossier par la majorité municipale la mène dans une impasse. Il faut savoir que le nombre de logements sociaux à construire représente 25% du nombre total de résidences principales. Chaque nouveau logement livré, y compris social, augmente le nombre de résidences principales de la commune et donc par conséquent augmente notre besoin en logements sociaux. Entre 2002-2004, l'État nous contraignait à construire 39 logements sociaux et la commune n'en a réalisé que 2 soit un déficit de 37 logts. A savoir que l'État n'a eu aucune réponse à son courrier de la part de la Municipalité ! De 2005-2007 l'État nous demandait de construire 41 logements sociaux. Au cours de cette période, la commune a réalisé 8 logements sociaux, soit un déficit de 33 logements sociaux par rapport à l'objectif. De 2008-2010, Trilport avait pour objectif la construction de 42 logements sociaux, elle en a construit 38, le déficit est de 4 logements sociaux. Alors quand le Maire indique que la Ville de Trilport a été carencée pour un déficit de 4 logements sociaux c'est de l'enfumage. Il l'a été pour un déficit cumulé de 73 logements sociaux sur la période de 2002-2010. Le fait de ne pas avoir respecté les objectifs fixés par l'État a coûté très cher en amendes. Voilà la réalité cachée. Au 1^{er} Janvier 2017, nous avons 1917 résidences principales et donc notre déficit de logements sociaux est de 334. Toutefois, l'État nous demande de construire 113 logements sociaux sur la période de 2017-2019. Enfin, les articles de presse à la gloire du Maire LREM alors qu'il ne maîtrise plus l'urbanisme de la commune, relève de l'impertinence.

Belles fêtes de Fin d'Année.

Éric KRAEMER pour les membres de l'opposition.

ekraemer.trilport@gmail.com